

CONSEIL GENERAL

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL GENERAL DU LUNDI 8 MAI 2017 A 19H30 SALLE MULTIACTIVITES, MURAZ

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
 - Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 19 décembre 2016
 - Procès-verbal décisionnel de la séance du 19 décembre 2016
 - Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 30 janvier 2017
 - Procès-verbal décisionnel de la séance du 30 janvier 2017
4. Informations du Bureau
5. Tarif des vacances 2017-2020
 - Introduction et rapport du Bureau
 - Entrée en matière
 - Discussion de détail
 - Vote final
6. Postulats :
 - Interdiction des pesticides
 - Optimisation des achats
 - Rationnaliser l'éclairage public
 - Création d'un jardin partagé à Collombey-Muraz
7. Interpellations :
 - Mise à jour du règlement de police
 - Exigence d'un démantèlement de la raffinerie TAMOIL
 - Gyrophares sur la ligne AOMC
 - Accompagnement du citoyen vers la taxe au sac
 - Cartes journalières
8. Informations de l'Exécutif :
 - Programme de législature
 - Autres informations
9. Questions
10. Divers

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE
DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 8 mai 2017 A 19H30

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux

M. Côme Vuille, président du CG, ouvre la séance à 19h30. Il salue et souhaite la bienvenue à toutes les personnes officielles présentes, à la presse et au public. Il relève que le CG a été convoqué le 13 avril, dans le délai réglementaire. La séance et l'ordre du jour proposé par le Bureau, ont été annoncés au pilier public, sur le site internet de la commune et aux médias par le secrétariat communal. De plus une information a été publiée sur le panneau d'affichage électronique communal.

Il excuse les conseillers généraux : MM. Joël Parvex et Philippe Udressy, et le président du CM : M. Yannick Buttet.

Mme Maria-Encina Fracheboud, secrétaire du CG, procède à l'appel nominatif et relève la présence de 43 conseillers généraux.
Le quorum est atteint.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tacitement tel que présenté.

3. Approbation des procès-verbaux

Les PV du 19 décembre ont été rédigés et approuvés par le président et le secrétaire de l'ancienne législature. Il appartient cependant au nouveau CG de les accepter.

- **Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 19 décembre 2016**
Le procès-verbal mot-à-mot est adopté à l'unanimité.
- **Procès-verbal décisionnel de la séance du 19 décembre 2016**
Le procès-verbal décisionnel est adopté à l'unanimité avec la modification de « 2015 » en « 2017 » au point 4.
- **Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 30 janvier 2017**
Le procès-verbal mot-à-mot est adopté à l'unanimité.
- **Procès-verbal décisionnel de la séance du 30 janvier 2017**
Le procès verbal décisionnel est adopté à l'unanimité.

4. Informations du Bureau

Le Bureau, d'entente avec le CM, a agendé les dates des séances plénières pour 2017. M. Côme Vuille rappelle aux conseillers généraux l'utilité du site intranet mis à leur disposition et remercie l'administration communale et MM. Gérard Parvex, Laurent Monnet et Yves Parvex pour leur travail rapide.

M. Côme Vuille nous informe des principales décisions prises par le Bureau :

- Etablissement du rapport des tarifs des vacances.
- Examen de la recevabilité des 14 interventions.
- Attributions des différents mandats aux commissions.
- Fixation de l'ordre du jour de la présente séance.
- Recommandation pour la prise de parole.

5. Tarif des vacances 2017-2020

▪ **Introduction et rapport du Bureau**

M. Côme Vuille rappelle qu'il appartient au CG d'adopter le tarif des vacances en début de législature.

Prise de parole de Nathalie Cretton pour les Verts et de Véronique Chervaz pour le PSCG qui acceptent l'entrée en matière.

▪ **Entrée en matière**

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

▪ **Discussion de détail**

Aucun amendement n'est proposé.

▪ **Vote final**

Le tarif des vacances 2017-2020 est approuvé à l'unanimité.

6. Postulats :

6.1 Interdiction des pesticides

M. Florent Morisod pour Les Verts présente son postulat quant à l'arrêt de l'utilisation des pesticides dans notre commune. **M. Thomas Birbaum** pour le groupe PLR et **M. Emmanuel Gollut** pour le groupe PDC, prennent la parole et soutiennent le postulat.

M. Jean-Luc Planchamp pour le CM, combat le postulat en argumentant que le zéro pesticide est déjà en vigueur.

Vote **Oui : 23** **Non : 13** **Abstentions : 6 (après correction par le Bureau)**

6.2 Optimisation des achats

M. Emmanuel Gollut aux noms des deux cosignataires, M. Joël Parvex et lui-même, retire le postulat. La réponse a été obtenue à la lecture du PV du 19 décembre 2016.

6.3 Rationnaliser l'éclairage public

M. Olivier Ostrini pour le PSCG présente son postulat sur la rationalisation de l'éclairage public.

M. Emmanuel Gollut pour le groupe PDC et **M. Thomas Birbaum** pour le groupe PLR, prennent la parole et combattent le postulat. Prise de parole de **Mme Véronique Chervaz** pour PSCG pour argumenter les prises de parole.

Mme Sandra Cottet Parvex annonce que le postulat est combattu par le CM. Le plan lumière existe depuis 2012.

Vote Oui : 13 Non : 26 Abstentions : 3 (après correction par le Bureau)

6.4 Création d'un jardin partagé à Collombey-Muraz

Mme. Maryline Hohenauer pour le groupe PLR et cosigné par les membres du groupe des Verts, présente le postulat sur la création d'un jardin partagé sur le site de l'ancien cimetière.

Mme Lucie Fauquet prend la parole pour appuyer et compléter l'information du postulat.

M. Damien Vannay pour le groupe UDC et **M. Daniel Schmid** pour le PSCG, combattent le postulat. **M.**

Emmanuel Gollut pour le groupe PDC, combat le postulat dans les termes proposés par rapport au lieu. Il demande à ce que le postulat soit reformulé.

M. Mikaël Vieux pour le CM, propose qu'à la place du postulat, un dossier soit déposé à la commune avec une demande concrète.

Prises de parole par **Mme Maryline Hohenauer, M. Emmanuel Gollut, M. Mikaël Vieux, M. Stéphane Angst.**

Vote Oui : 15 Non : 24 Abstentions : 3

7. Interpellations :

7.1 Mise à jour du règlement de police

M. Olivier Ostrini, PSCG, développe l'interpellation et demande dans quel délai les mises à jour du contenu du nouveau règlement de police seront présentées au CG ? Est-ce que l'exécutif se basera uniquement sur la loi cantonale ou prévoit-il des spécificités liées à notre commune ? Est-ce qu'une commission ad hoc sera créée pour revoir et/ou moderniser le règlement de police et un partenariat avec la commune de Monthey est-il envisageable pour cette commission ?

M Jean-Luc Planchamp pour le CM explique que la loi sur la police cantonale est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017. Quatre ordonnances d'application vont sortir en automne 2017. Ensuite un groupe de travail sera formé pour un projet d'harmonisation des règlements. Le projet sera soumis au CG normalement fin 2018, début 2019. La mise en application ne se fera pas avant 2019, vraisemblablement 2020.

7.2 Exigence d'un démantèlement de la raffinerie TAMOIL

Mme Carole Morisod, Les Verts, développe l'interpellation et demande si la garantie financière concernant la couverture des frais de démantèlement des installations et de remise en état complète des lieux conformément à l'état initial a été obtenue et si oui à combien s'élève-t-elle? S'il y a un éventuel repreneur et un redémarrage possible ? Si la municipalité a entrepris des discussions ou des démarches avec le promoteur souhaitant réaliser une ville de 20'000 habitants sur ce site ? Quel délai la municipalité entend fixer à la société Tamoil pour démanteler et remettre en état le site industriel de façon complète et à partir de quelle date ?

M. Olivier Turin pour le CM enregistre l'interpellation. Des réponses seront rendues à la prochaine séance plénière, le 19 juin 2017.

7.3 Gyrophares sur la ligne AOMC

Mme Madeleine Delarze, PSCG, développe l'interpellation. Elle demande au CM, par une réponse officielle, de préciser sa décision et les éventuelles démarches qu'elle envisage entreprendre concernant l'installation sur la ligne de l'AOMC aux endroits précités dans l'interpellation.

M. Olivier Turin pour le CM annonce que la réponse sera donnée lors du prochain CG.

7.4 Accompagnement du citoyen vers la taxe au sac

Mme Maryline Hohenauer, PLR, développe l'interpellation. Elle demande à la municipalité qu'elle nous explique son approche et les possibilités d'accompagnement de nos concitoyens face à l'introduction de la taxe au sac.

M. Olivier Turin pour le CM annonce qu'une réponse détaillée sera donnée lors du prochain CG.

7.5 Cartes journalières

Mme Maryline Hohenauer, PLR, développe l'interpellation. Elle demande à pouvoir obtenir toutes les informations pertinentes sur la distribution de ces cartes journalières pour avoir une vision d'ensemble sur ce dossier.

Mme Sandra Cottet-Parvex pour le CM, rappelle qu'une analyse complète a été menée par la municipalité. La décision a été longuement débattue par le CG en décembre 2016, et le CG a décidé de supprimer ces cartes journalières. Cette vente ne correspondait plus au but premier qui était une incitation à utiliser les transports publics et promouvoir la mobilité. Cette mesure sera remplacée par d'autres actions. Une proposition de remplacement est de soutenir financièrement l'achat de l'abonnement annuel du bus urbain pour une promotion de la mobilité sur le territoire communal.

Mme Maryline Hohenuer se déclare très insatisfaite de la réponse et n'en restera pas là avec ce sujet.

8. Informations de l'Exécutif :

- **Programme de législature**

M. Olivier Turin fait passer un Power Point avec le programme de la prochaine législature.

- **Autres informations**

Il n'y a pas d'autres informations.

9. Questions

M. Thomas Birbaum souhaiterait connaître les sources de financement prévues pour tous ces investissements annoncés dans le programme de législature. **M. Olivier Turin** pour le CM, répond en citant quelques exemples (STEP, déplacement de l'AOMC, écoles). Il se veut rassurant et dit que les investissements prévus restent de l'ordre du réaliste pour notre commune et la situation financière.

M. Loan Cottet pour le groupe PLR, interpelle Mme Natercia Knubel concernant le passe « Bienvenue pour les communes du district de St-Maurice et de Monthey ». Il demande si le passe est disponible et si oui informe-t-elle les nouveaux habitants ? **Mme Natercia Knubel** pour le CM, répond que le passe « bienvenue » est effectif dans notre commune. Un formulaire pour commander le passe est distribué aux nouveaux habitants quand ils viennent se présenter à l'office de la population.

M. Thomas Birbaum pour le groupe PLR souhaiterait connaître l'avancée du dossier Wells Lighting. **M. Olivier Turin** pour le CM, prend note de la question. Une réponse sera donnée au prochain CG.

M. José Sotillo pour le groupe PDC, demande quand les palissades autour des Perraires seront enlevées. **M. Olivier Turin** pour le CM, informe le plénum que le chantier vient d'être terminé. Que les aménagements extérieurs sont en cours et que les palissades seront enlevées dans les prochaines semaines.

M. José Sotillo a été surpris qu'en tant que président de la commission de l'aménagement du territoire et Agglo, il n'ait pas été averti avant la presse par rapport à ce qui a été mis en place par les deux présidents de commune, concernant une fusion. **M. Olivier Turin** pour le CM aurait préféré que ce soit M. Yannick Buttet qui puisse répondre. Pour le moment c'est dans le volet stratégique. La municipalité est en train de planifier une commission en charge d'étudier les meilleures solutions.

Mme Gabrielle Olloz-Burdet aimerait savoir dans quelle mesure la commune envisage de promouvoir et d'encourager nos jeunes à participer au concours Cinécivic. **M. Olivier Turin** pour le CM, répond que l'idée est surtout d'informer les jeunes que ce concours existe.

M. Daniel Schmid PSCG, partage l'avis de M. José Sotillo concernant la fusion Monthey-Collombey-Muraz. Il demande si le CG participera aux commissions ? **M. Olivier Turin** pour le CM, répète qu'il aurait aimé que cela soit le président du CM qui réponde. Le communiqué de presse parle de commissions et de quatre sous-commissions. Elles seront composées de quatre conseillers municipaux de partis différents de chaque commune, des deux présidents des législatifs et d'un secrétaire.

M. Thomas Birbaum pour le PLR. Sa question porte sur le jumelage de Collombey-Muraz. Un postulat avait été refusé le 15 juin 2015, se basant sur les différents jumelages de la commune de Monthey, dont un seul est actif. Etant donné que Monthey a envoyé ces jours une délégation en Chine en vue d'un nouveau jumelage, ne serait-il pas possible que la commune de Collombey-Muraz révise son jugement ? **M. Olivier Turin pour le CM.** Le jumelage n'est pas exclu mais pour le moment il n'y a pas de volonté de raviver ou d'anticiper une volonté de jumelage.

Mme Nathalie Cretton pour Les Verts, rappelle qu'une réponse concernant les contributions des parents pour les enfants scolarisés en classe relais est attendue. **M. Olivier Turin** pour le CM, donnera sa réponse au prochain conseil.

Mme Maryline Hohenauer pose une question sur le bus urbain Agglo. Elle aimerait connaître le nom des quatre communes sur lesquelles circulerait le bus. **Mme Sandra Cottet-Parvex**, répond que pour le moment tout n'est pas complètement défini. C'est encore au stade de projet.

M. Florent Morisod demande s'il serait possible de remettre les paniers de basket de la cour du Corbier en état. **M. Olivier Turin** pour le CM, rappelle que ce genre de question peut directement être posée à l'administration ou aux travaux publics.

M. Reto Kunz demande si le CM peut donner des informations sur l'état d'avancement du dossier de l'accès à la halte de Vionnaz. **Mme Sandra Cottet-Parvex** pour le CM, répond que le projet est prévu pour 2017. Il y a un accord de principe avec les CFF. Actuellement il y a des discussions avec la commune de Vionnaz.

M. Cédric Zürcher demande si la municipalité ou les projeteurs des places d'Illarsaz et des Neyres avaient prévu de se renseigner auprès des habitants des villages concernés. **M. Mikaël Vieux** pour le CM informe que pour le moment le mandat a été donné pour étude. Une fois le projet en main une décision sera prise si les renseignements seront pris sur place ou si une présentation aux citoyens sera agendée.

10.Divers

M. Thomas Birbaum prend la parole au nom de tous les chefs de groupe. Il fait remarquer qu'il trouve dommageable que le CM n'ait pas fourni de réponses à tous les postulats et interventions. L'ordre du jour étant préparé au Bureau ou le CM siège. Ils attendent un effort de la part du CM pour que des réponses soient fournies aux interventions.

Madame Nathalie Cretton demande si toutes les interventions déposées, et en particulier celles dont il n'a pas pu être répondu par le CM ce jour, seront à l'ordre du jour du prochain CG.

Monsieur Côme Vuille répond que l'ordre du jour sera établi, comme d'habitude, par le Bureau, avec le représentant du CM, lors de sa prochaine séance.

Sans autres divers, la séance est levée par le Président à 22h15.

**LE CONSEIL GENERAL
DE LA COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ**

LE PRESIDENT
Côme Vuille



LA SECRETAIRE
Maria Encina Fracheboud

